

Document généré le lundi 27 janvier 2025 à 16:06

Diffusion Internet	Version Transmis	Publication	Alertes	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale 13/01/25	13/01/25	13486	59	81 / 81	0 / 0

Diffusion Presse	Version	Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
Nouvelle République - Ed. Indre - Intégrale	Integrale	13/01/25 à 11h45		1/3		

Service : CP


Classification CPV :

Principale : 45300000 - Travaux d'équipement du bâtiment

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

**(Attention avis rectifié !)****DÉPARTEMENT DE L'INDRE**

Marc FLEURET - Président du Conseil départemental  
Place de la Victoire et des Alliés  
SMGP  
BP 20639 - 36020 CHATEAUROUX CEDEX  
Tél : 02 54 08 37 63  
SIRET 22360001600016

 [Correspondre avec l'Acheteur](#)


AVIS RECTIFICATIF DU 14/01/25

**Remise des offres****Au lieu de :****21/02/25 à 17h00** au plus tard.**Lire :****11/02/25 à 17h00** au plus tard.

L'avis implique un marché public.

Groupement de commandes : Non

**Objet** Collège "Joliot Curie" à Châtillon-sur-Indre - Economie d'énergie, décarbonation et confort d'été - 8 lots

**Référence** PA-2024-021 à 028

**Type de marché** Travaux

**Mode** Procédure adaptée ouverte

**Technique d'achat** Sans objet

**Lieu d'exécution principal** COLLEGE JOLIOT CURIE  
36700 CHATILLON SUR INDRE

**Durée** 12 mois

**Description** Des variantes sont autorisées pour les lots n°2 et 7 (se référer au RC).

**Forme** Prestation divisée en lots : Oui  
Les variantes sont exigées : Non

**Lots** Libellé Estimé € HT

N° 1 Terrassement - VRD

Description : Tranchées réseaux secs : 200 ml, rabotage : 320 m2, réalisation de

	noue dans la cour : 370 m2, tranchées et fosses : 120 ml Lieu d'exécution: Indre
N° 2	Aménagements paysagers Description : Plantations et aménagement des îlots de fraîcheurs : 320 m2, des noues : 50m2, plantation d'environ 20 arbres Lieu d'exécution: Indre
N° 3	Couverture Description : Remplacement de la couverture du préau par du polycarbonate multi-alvéolaire sur 285 m2, renforcement charpente atelier et préau Lieu d'exécution: Indre
N° 4	Plâtrerie - isolation - menuiseries intérieures Description : Isolation par l'intérieur des murs et du plafond de l'atelier, plâtrerie et peinture pour une surface d'environ 60 m2 Lieu d'exécution: Indre
N° 5	Electricité Description : Passage en tarif C4 avec réfection du TGBT, installation de brasseurs d'air Lieu d'exécution: Indre
N° 6	Chauffage - GTC - ventilation - plomberie - sanitaires Description : Remplacement des chaudières par une production PAC géothermie et gaz et des ECS, installation d'un GTC et d'une récupération d'eau de pluie pour alimentation des WC Lieu d'exécution: Indre
N° 7	Photovoltaïque Description : Réalisation d'une centrale photovoltaïque au sol de 75 kWc Lieu d'exécution: Indre
N° 8	Forages Description : Réalisation de 14 sondes géothermiques de 113 ml de profondeur Lieu d'exécution: Indre

#### Conditions de participation

##### **Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

##### **Aptitude à exercer l'activité professionnelle**

Liste et description succincte des conditions :

Se référer au RC

##### **Capacité économique et financière :**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Se référer au RC

##### **Référence professionnelle et capacité technique :**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Se référer au RC

##### **Marché réservé : Non**

Réduction du nombre de candidats : Non

La consultation comporte des tranches : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

Visite obligatoire : Oui

Les candidats devront obligatoirement procéder à la visite des lieux d'exécution du marché.

#### **Critères d'attribution**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

60 % : Prix

40 % : Valeur technique de l'offre

#### **Renseignements**

Correspondre avec l'Acheteur

**administratifs**

Service des marchés

Tél : 02 54 08 37 52

#### **Documents**

- Règlement de consultation
- Dossier de Consultation des Entreprises

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

**Offres**

Remise des offres le **11/02/25 à 17h00** au plus tard.

**Dépôt**

- Déposer un Pli dématérialisé

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

**Renseignements complémentaires**

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Pour obtenir des informations complémentaires, les candidats devront faire une demande écrite via la plateforme

Point de contact (copie de sauvegarde, problèmes d'accès...) :

DGARTPE : tél : 02 54 08 37 52-54-55-56

Financement sur les crédits inscrits aux budgets départementaux.

Paiement par virement administratif dans un délai maximum de 30 jours après réception de la facture par la collectivité ou son représentant.

Groupement solidaire ou conjoint.

Dans ce dernier cas, le mandataire sera solidaire de chacun des membres du groupement.

**Procédures de recours**

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif, 2 cours Bugeaud CS 40410 87011 Limoges Cedex

Tél : +33 555339155 télécopieur : +33 555339160

adresse mail : greffe.ta-limoges@juradm.fr

17870005000010

**Introduction des recours**

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

- Référé pré-contractuel avant la signature du marché (article L551-1 du code de justice administrative français)

- Référé contractuel jusqu'au 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution (R 551-7 du Code de Justice Administrative)

- Référé suspension dans les deux mois à compter de leur publication contre les actes détachables du contrat (article L. 521-1 du Code de justice administrative).

- Recours pour excès de pouvoir dans les deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision administrative concernée (article R.421-1 du Code de justice administrative).

- Recours de plein contentieux dans les deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées ; dès la signature du contrat, le concurrent évincé n'est plus recevable à déposer un recours pour excès de pouvoir

- Recours indemnitaire après demande préalable au pouvoir adjudicateur, dans le délai de déchéance quadriennale.

Envoi le 13/01/25 à la publication

Publication aux supports de presse suivants : Nouvelle République - Ed. Indre

Marches-Publics.info V9.7